

NOUVEAU

Le tri + simple

Version 1 du 2 juin 2020

Depuis le 1^{er} juin 2020, les consignes de tri sélectif sont plus simples qu'avant :

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Dans les colonnes dédiées à fibreux : tous les papiers et tous les petits emballages en carton (dont les boîtes de hamburger, les cartons à pizza mais sans restes alimentaires).

Dans les colonnes dédiées aux emballages en verre : bouteilles, canettes, pots de yaourt, flacons de parfum, de sirop, de condiment...

Et enfin dans les bacs et sacs jaunes : tous les autres emballages à savoir :

- Emballages métalliques : canettes, conserves, aérosols, bidons de sirop, couvercle de pots de confiture, barquette alimentaire en aluminium
- Briques alimentaires de lait, de soupe, de jus de fruits, boîte de type « pringles »
- Emballages plastiques : bouteilles, bidons, flacons, films, barquettes, sacs et sachets, pots, tubes de toutes sortes

L'extension des consignes porte sur :

1. Les barquettes : en plastique et en polystyrène
2. Les pots : de yaourt, de crème fraiche...
3. Les sacs et sachets : emballages craquants-cassants, filets de fruits et légumes, emballages de compote, sachet de café, sachet de biscuits apéritifs, emballages de type recharge alimentaire (sucre en poudre, farine, chocolat en poudre...), emballages de type recharge de produits d'entretien (berlingots javel, lessive...), emballage de type paquets de lingettes nettoyantes
4. Les tubes : de dentifrice, de crème solaire, de mayonnaise

Ce qu'il faut mettre dans la poubelle noire :

- Les petits métaux (capsules de café, collerette de bouteille de cidre...)
- Le verre, la vaisselle cassée
- Les mouchoirs/essuie-tout en papier
- Tous les objets en plastique qui ne sont pas un emballage : assiettes, couverts, gobelets, cintre, seau, arrosoir, pots à semis, cerclage, sacs cabas tressés (comme notre sac de tri), caisse de rangement, boîtes et cassettes de DVD/VHS/CD, jouet
- Les déchets emboîtés
- Sacs poubelles, sacs de salle de bain
- Textiles, chaussures

PS : bien demander à l'usager de respecter les consignes notamment pour le tri des fibreux dans les colonnes. Ils laisseront leur place aux pots, barquettes... !